

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 037-213700313-20230411-D2023_197-DE



Dossier d'enquête N° E23000003/45

**COMMUNE DE BOURGUEIL
(Indre et Loire)**

**Projet de révision allégée N°1
du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)
de la commune de BOURGUEIL**

PROCÈS VERBAL DE SYNTHÈSE

Pascal HAVARD
Commissaire enquêteur

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 037-213700313-20230411-D2023_197-DE

Le 15 mars

Visite de 3 personnes Monsieur et Madame THEARS, Monsieur BEHAGUE venues me parler de nuisances dues au bruit d'une installation de concassage voisine. Je leur ai indiqué que ce n'était pas du tout l'objet de l'enquête MAIS j'ai noté pour mémoire sur le registre le contenu de leur propos .

Pas d'observation ou de contribution concernant la présente enquête.

Le 31 mars

Observation 4

Mesdames MARCHAND et FERNAGUT habitent chacune dans une zone blanche, Madame FERNAGUT a eu un problème de santé il y a 10 ans et les secours ont eu de grandes difficultés à la localiser. Par ailleurs les lignes filaires sont en très mauvais et rendent problématique l'utilisation du téléphone classique. Elles sont dans l'impossibilité de recevoir des SMS ce qui leur rend impossible l'accès à certains services qui ne fonctionnent qu'avec ce moyen (billets de train, rendez-vous médicaux.....)

En dehors des permanences aucune observation n'a été portée sur le registre.

Le 31 mars a 17h j'ai procédé à la clôture du registre

CLIMAT DE L'ENQUÊTE

L'enquête s'est déroulée dans un climat serein, les observations traduisent essentiellement la confirmation par des habitants du besoin d'une antenne relais dont le préalable à l'installation est le déclassement de ces 9, 6 m² de d'espace boisé classé , par ailleurs le dossier n'appelle pas de question particulière de ma part

Préambule

Ce document constitue le procès verbal de synthèse des observations (ou contributions) de l'enquête publique concernant la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Bourgueil.

Cette enquête publique est organisée par la commune de Bourgueil a fait l'objet de l'arrêté A2023_015 en date du 3 Février modifié par l'arrêté A2023_022 du 14 Février 2023.

L'objet de cette révision allégée est de réduire de 9,6 m² un espace boisé classé pour permettre l'installation d'une antenne relais de radiotéléphonie dans le cadre du programme national « New Deal Mobile ».

Cette enquête n'a fait l'objet que d'un faible nombre de contributions , ce qui s'inscrit dans le fil de la concertation qui elle n'avait recueilli aucune observation.

COMPTABILITÉ DES OBSERVATIONS

REGISTRE	4*
COURRIERS POSTAUX	0
COURRIELS	0
TOTAL	4

* 4 observations dont une hors sujet

Recensement des visites, observations et contributions

Le 28 Février

Observation 1

Monsieur MERRÉ et Monsieur PELLETIER habitant à proximité du lieu concerné par l'enquête ils expriment leur désir de voir rapidement réaliser l'implantation de cette antenne relais. En effet ils sont dans une « zone blanche » et ne peuvent appeler les services d'urgences.

Observation 2

Monsieur MERRÉ remet la copie du recto d'une pétition datée du 6 Août 2022, formalisant la demande d'implantation d'une antenne relais. Cette demande était appuyée par la signature d'un certain nombre d'habitants de Buton.

Une autre personne s'est présentée pour parler de la prochaine révision ou modification du PLU, elle est repartie quand je lui ai rappelé le sujet de l'enquête actuelle et je l'ai invitée à suivre les informations pour pouvoir participer à l'enquête de révision ou modification du PLU.

REMISE DU PROCÈS VERBAL

Le présent procès-verbal a été remis le 31 mars 2023, à l'issue de l'enquête à Madame Sylvie JACOB, conseillère municipale déléguée à l'urbanisme.

Il lui a été signifié que, selon les dispositions de l'article R 123-10 du code de l'environnement, le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations.

A Bourgueil le 31 Mars 2023

Madame Sylvie JACOB
Déléguée à l'Urbanisme

Pascal HAVARD
Commissaire Enquêteur



*Je déclare avoir
d'observation à faire sur
le présent PV.*

*Cette déclaration est à
considérer comme tenant
lieu de mémoire en réponse*



Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 037-213700313-20230411-D2023_197-DE